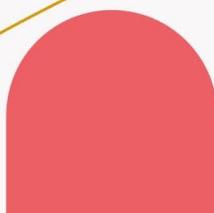
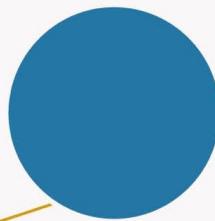
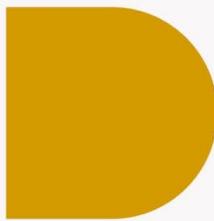
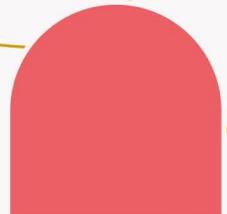
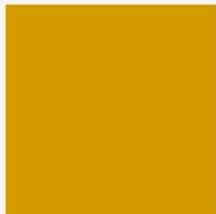




- Deux-Sèvres -



OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX
ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

SENACS 2025
données 2024

PROJET



Système d'Échanges National des Centres Sociaux

Édito

Les centres socioculturels (CSC) et espaces de vie sociale (EVS) jouent un rôle central dans la dynamique des territoires. Soutenus par les Caisses d'allocations familiales, ils incarnent des lieux de proximité où se construisent le lien social, l'engagement citoyen et la solidarité. A vocation globale, familiale et intergénérationnelle; ils accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale.

Ces lieux d'animation permettent aux habitants de s'exprimer, de concevoir et de réaliser les projets.

La présence d'une structure d'animation de la vie sociale sur un territoire est ainsi une plus-value pour ce dernier par son apport à la population mais également par ses répercussions économiques. Une structure fait vivre le territoire en y employant des salariés, en consommant local..

Cette plaquette a ainsi vocation à présenter une photographie des structures d'animation de la vie sociale sur le Département des Deux-Sèvres.

Les notions d'impacts et d'effets sont régulièrement interrogées, c'est ce qui a motivé la mise en place d'un partenariat de recherche entre la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) et le Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (Liepp) pour aboutir à une évaluation nationale consultable "*Une évaluation de l'impact des centres sociaux et espace de vie sociale entre 2022-2024*" dossier d'étude 236, accessible sur le Caf.fr



Sommaire

Les structures d'animation de la vie sociale	03
Portrait des structures	04
Des actions au service des habitants	05
Ancrage territorial & partenariats locaux	06
Richesse humaine des structures	07
Les ressources financières	08
Fiche Nationale	09

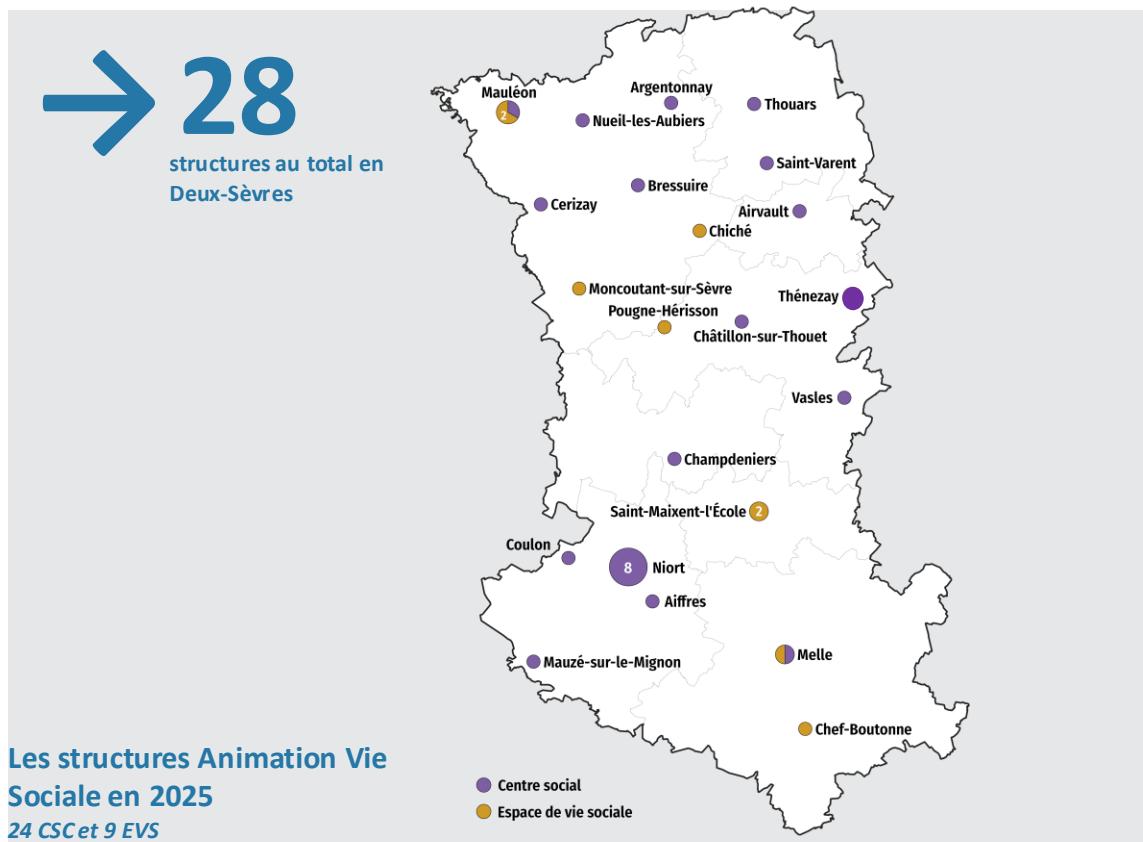


Légende

- Données des centres socioculturels
- Données des espaces de vie sociale

Crédits photos de couverture : Ibrahim MColo, Lucile Barbery, Marta Nascimento, Valentina Camu.

Les structures d'animation de la vie sociale



23
centres socioculturels
agrés par la Caf

→ 100% ont répondu à l'enquête

Territoire d'intervention :

48%

à dominante urbaine

52%



à dominante rurale

→ 3 situés sur un quartier prioritaire politique
de la ville (QPV)

→ 12 situés sur une zone de revitalisation rurale (ZRR)

5
espaces de vie sociale
agrés par la Caf

→ 100% ont répondu à l'enquête



Territoire d'intervention :

0%

à dominante urbaine

100%

à dominante rurale

→ 0 situé sur un quartier prioritaire politique
de la ville (QPV)

→ 5 situés sur une zone de revitalisation rurale (ZRR)

Portrait des structures

Les structures de l'animation de la vie sociale sont diverses mais visent toutes l'émancipation et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.



Les centres socioculturels

56 247 habitants touchés par les actions des centres sociaux en 2024

Mode de gestion :

100% en gestion associative

33 heures



d'ouverture hebdomadaire en moyenne de l'accueil

96% mettent en place des actions hors les murs

Les espaces de vie sociale

4 084 habitants touchés par les actions des EVS en 2024

Mode de gestion :

100% en gestion associative

30 heures



d'ouverture hebdomadaire en moyenne de l'accueil

80% mettent en place des actions hors les murs

Des actions au service des habitants

Les centres socioculturels et espaces de vie sociale s'adressent à tous les âges de la vie. Ils font émerger des actions en réponse aux questions sociales et aux besoins repérés et exprimés sur le territoire.

Les publics



29 812 habitants

participant aux actions régulières, projets et services

27 261 habitants

participant aux actions événementielles

3 258 usagers

des partenaires hébergés par les structures

+ 5% de la population entre

2023 et 2024

Les principales thématiques d'actions

→ ACTION 1

Parentalité

→ ACTION 2

Accès aux loisirs, à la culture

→ ACTION 3

Accès aux droits

→ ACTION 4

Accès aux vacances

Des actions pour tous les âges



→ 0-6 ans



→ 7-10 ans



→ 11-14 ans



→ 15-17 ans



→ 18-25 ans



→ 26-59 ans



→ 60-74 ans



→ 75 ans et +



Ancrage territorial & partenariats locaux

Les centres socioculturels et espaces de vie sociale développent un projet d'animation globale ancré dans les enjeux locaux. Ils favorisent et accompagnent des dynamiques collectives et des partenariats, soutiennent la capacité à agir des habitants avec le souci de se porter au-devant d'eux.

L'accueil des associations

492

associations accueillies dans les centres sociaux



63%

→ 310 sur une fonction service (photocopie, prêt de salles...)

11%

→ 53 pour un appui ressources (aide au projet, formation...)

26%

→ 129 pour un partenariat (activité intégrée au centre social)

Agir sur l'ensemble du territoire

183 heures



15 109

en moyenne réalisée chaque semaine lors d'actions d'aller-vers les habitants

habitants
ont participé
à ces actions

9

associations ou entreprises

ont été créées avec l'accompagnement d'un centre socioculturel

Des partenariats institutionnels :

100% des structures

sont impliquées au sein d'un contrat ou d'un projet de politique locale

- 100 % sont parties prenantes d'une convention territoriale globale (CTG)
- 74 % des centres socioculturels et 40% des EVS sont impliqués dans un PEDT (Projet éducatif de territoire)
- 13 % des centres socioculturels et 20% des EVS sont impliqués dans un CLSDP/ CISPD (Conseil local ou intercommunal de sécurité de de prévention de la délinquance)
- 17% des centres socioculturels et 20% des EVS sont impliqués dans un CLSM (Contrat Local de santé mentale)
- 9 % des centres socioculturels et 20% des EVS sont impliqués dans un CLI/ CTI (contrat local ou territorial d'insertion)
- 9 % des centres socioculturels et 20% des EVS sont impliqués dans un PAT (Projet alimentaire territorial)
- 13 % des centres socioculturels et 20% des EVS sont impliqués PVD (Petite ville de demain)
- 4% des centres socioculturels sont impliqués dans une cité éducative et 4% dans un Territoire Zéro chômeur de longue durée.

Soutenir et animer la vie locale

67

initiatives

d'habitants ou de collectifs soutenus par les centres socioculturels et EVS

560

habitants

impliqués dans le développement ou la réalisation de ces initiatives



270

événements locaux

portés ou accompagnés par les centres socioculturels et EVS

Richesse humaine

Les structures s'appuient sur des équipes de professionnels. Ce sont des lieux d'engagement et de citoyenneté qui favorisent et bénéficient de l'implication de bénévoles, tant dans la gouvernance que dans l'activité de la structure.

Des structures valorisant l'engagement bénévole



Centres socioculturels
Espaces de vie sociale

445 / 65
bénévoles dans les instances de pilotage

1 462 / 75
bénévoles d'activités régulières

1 094 / 40
bénévoles ponctuels

→ 75.6 / 4.1
ETP de bénévolat sur l'ensemble des structures

→ 149 bénévoles formés en 2024

Répartition des bénévoles :

hommes **36.5%**



63.5% femmes



hommes **23.5%**



76.5% femmes



→ centres socioculturels

→ espaces de vie sociale

Des équipes salariées au service des projets

833 / 75
salariés

→ 335 / 27 ETP en moyenne par structure



400 / 30
en CDI (y compris emplois aidés)



242 / 11
stagiaires et services civiques



171
salariés formés
en 2024

Ressources financières

Les structures disposent d'un budget largement consacré aux ressources humaines. Leurs principaux financeurs sont la Caf, les collectivités locales, l'Etat mais aussi les usagers eux-mêmes.



Les centres socioculturels

Budget global ↓

19 807 711 €

→ 861 205 € de budget moyen



Les espaces de vie sociale

Budget global ↓

1 066 529 €

→ 213 306 € de budget moyen



68%

part du budget
des centres sociaux consacrée
à la masse salariale (moyenne)

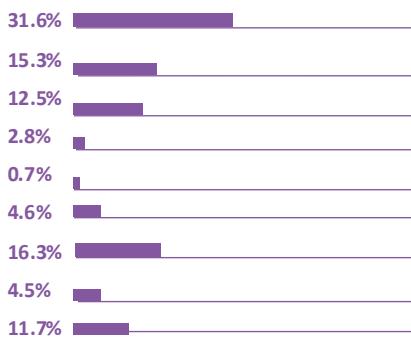


75%

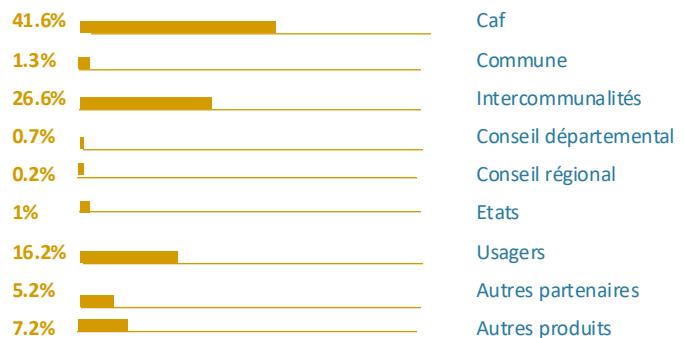
part du budget
des espaces de vie sociale consacrée
à la masse salariale (moyenne)

Répartition des financements

↓ Centres socioculturels



↓ Espaces de vie sociale



Fiche nationale

ENQUÊTE 2025 - DONNÉES 2024

- Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
- Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale



77%
à dominante
urbaine



23%
à dominante
rurale



43%
à dominante
urbaine



57%
à dominante
rurale

6,1 millions

d'habitants touchés par l'action des centres sociaux

28 650
bénévoles dans les
instances de pilotage

62 970
salariés



↓
106 850
bénévoles d'activités
12,5 ETP en moyenne
par structure

2,1 millions

d'habitants touchés par l'action des EVS

16 550
bénévoles dans les
instances de pilotage

9 540
salariés

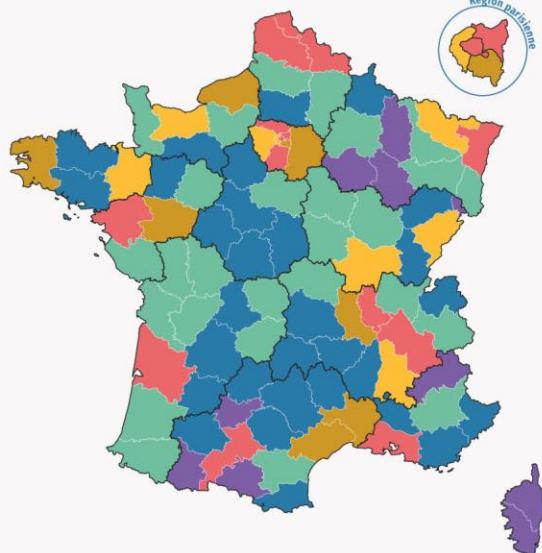


↓
62 350
bénévoles d'activités
2,7 ETP en moyenne
par structure



Densité de répartition des structures

- Moins de 15 structures
- De 15 à 29 structures
- De 30 à 44 structures
- De 45 à 59 structures
- De 60 à 74 structures
- 75 structures et plus



COORDINATION DÉPARTEMENTALE

Caf des Deux-Sèvres

Référente Animation de la vie sociale
→ Sonia GUILLET : sonia.guillet@caf79.caf.fr

Fédération des centres sociaux 79

Coordinateur Fédéral
→ Fabien CONTRÉ :
delegue.federation@csc79.org

Graines de liens

Coordinatrice – Accompagnement des EVS
→ Salomé BAUDOUIN :
salome.baudouin@famillesrurales.fr

PROJET SENACS

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprecier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :
→

Suivre l'actualité de SENACS sur Linkedin - page Senacs – Observatoire des Centres sociaux et des EVS

COORDINATION NATIONALE

Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.
Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF
→ Éric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couëtil
Fédération des centres sociaux et socioculturels de France –
FCSF → Anne Fleury-Raemy
Caisse d'Allocations Familiales du Rhône - Caf du Rhône
→ Elisabeth Caron et Éva Bernard
Union Régionale Auvergne Rhône Alpes Centres Sociaux –
AURACS → Fabrice Gout
Coordinateur national → Alexis Gruyer
Coordination - Secrétariat de rédaction → Agnès Bureau
Graphisme → Tip! - Thibault Pilard



PROJET

→ édition 2025



Système d'Échanges National des Centres Sociaux

